

Compte rendu de séance
Séance du 14 Novembre 2016

Le 14 Novembre 2016 à 20H15, le Conseil municipal de la Commune de Crosmières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de DENIS Jean-Yves, Maire.

Présents : M. DENIS Jean-Yves, Maire, Mmes : BRANCHU Nathalie, GAUTIER Laurence, MM : BODIN Christophe, FORGEARD Cédric, LARUE Olivier, LEGENDRE Olivier, MOYSIE Gilles

Excusés ayant donné procuration : Mmes : AUBERT Brigitte à M. FORGEARD Cédric, BRUNEAU Léa à M. MOYSIE Gilles, PROD'HOMME Muriel à Mme BRANCHU Nathalie, MM : DAILLIERES Stéphane à M. DENIS Jean-Yves, RICOT Thierry à M. LARUE Olivier

Excusée : Mme LAURENT Patricia

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 8

Date de la convocation : 09/11/2016

Date d'affichage : 09/11/2016

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du MANS

A été nommée secrétaire : Mme BRANCHU Nathalie

Objets des délibérations

Décisions prises dans le cadre de la Délégation au Maire - 64-2016-11-14

Mise à disposition du personnel auprès de l'Association Cantine (mise à jour) - 65-2016-11-14

Finances communales - 66-2016-11-14

Décisions prises dans le cadre de la Délégation au Maire

réf : 64-2016-11-14

NUMERO	NATURE	TITERS	OBJET	MONTANT
59 – 2016	DIA 8_NEGATIVE	-	Parcelle AB 195 située 11 Rue de la Bourgeyère	-
60 – 2016	DIA 9_NEGATIVE	-	Parcelle AB 73 située 13 Grande Rue	-
61 – 2016	Devis S1	Joël BOUVIER	MAIRIE – Fournitures + Installations électriques (Bureau Secrétariat de Mairie)	711,25 €
62 – 2016	Devis S2	ADEQUAT Système	ECOLE – Fournitures informatiques (câbles VGA, etc.)	312,00 €

Le Maire informe le Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation.
Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Mise à disposition du personnel auprès de l'Association Cantine (mise à jour)

réf : 65-2016-11-14

Le Maire informe le Conseil municipal de la mise à jour de la situation du personnel mis à disposition auprès de l'Association Cantine.

La convention de mise à disposition du personnel communal est caduque.

Une nouvelle convention va être établie pour une durée de 3 ans (1 an renouvelable 2 fois).

La convention sera envoyée à l'Association Cantine pour validation.

La Commission Administrative Paritaire va être consultée pour avis.

Le Conseil municipal prend acte.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

Finances communales

réf : 66-2016-11-14

Le Maire propose au Conseil municipal de délibérer pour permettre à la Commune de le rembourser pour les frais avancés suivant :

- ◆ Repas du Comice : 277.50 €
- ◆ Certificat d'intempérie suite à la tempête du mois de septembre : 73.20 €

Après en avoir délibéré, à la majorité atteinte, le Conseil municipal décide d'accorder au Maire le remboursement des frais ci-dessus.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)

QUESTIONS DIVERSES

1. Décision modificative Budget Commune (DM2)

Le Maire indique au Conseil municipal que la DM envisagée sur le budget, prévue pour rémunérer le personnel communal, n'est finalement pas nécessaire.

2. Projet de Commerce de Proximité

Le Maire propose au Conseil municipal d'échanger sur la proposition de la Chambre d'agriculture.

Il est envisagé de constituer un fichier de producteurs locaux en partenariat avec les agriculteurs du Conseil municipal qui font de la vente directe.

3. Pacte régional de Ruralité

Le Maire informe le Conseil municipal du lancement du Pacte pour la Ruralité par le Conseil régional des Pays de la Loire. Des demandes de subventions pourront être faites pour des dépenses d'investissement.

4. Etats Généreux de la Ruralité en Sarthe

Le Maire informe le Conseil municipal de la tenue des Etats généraux de la Ruralité en Sarthe organisés par l'Association des Maires Ruraux le samedi 10 décembre à Guécélard.

5. Achat d'un véhicule électrique

Le Maire informe le Conseil municipal sur la possibilité de bénéficier des subventions pour l'achat d'un véhicule électrique pour le service technique de la Commune.

6. Bilan du 11 novembre

La Commission Animation dresse un bilan positif de la journée du 11 novembre. Des enfants étaient présents lors de la cérémonie au Cimetière. Le repas des seniors s'est bien passé avec la diffusion du film "La Bataille du Pain". Le service par 8 jeunes crosmiérois a ravi les invités.

7. Syndicat de l'Argance

Le Maire informe le Conseil municipal des dossiers suivis par le Syndicat du Ruisseau Argance. Le diagnostic écologique est en cours. Des travaux sont envisagés.

8. Assainissement SAUR

Le Maire informe le Conseil municipal d'un rendez-vous avec la DDT, l'Agence de l'eau, le SATESE (Département de la Sarthe), Veolia le vendredi 9 décembre au sujet de la station d'épuration.

Séance levée à: 22H

En Mairie, le 12/12/2016

Le Maire

Jean-Yves DENIS

